

D'après M. le docteur Monfalcon, la peste reparut à Lyon quatre ans après. Si le fléau abandonna Lyon durant cet intervalle, il ne disparut pas du pays et y séjourna six années, comme on en verra les preuves. Au lieu de s'éteindre complètement après son déclin, la peste se cantonne sur certains points où elle couve sourdement pour se répandre de temps à autre, à l'improviste, sur la contrée.

Cette situation se prolongea de 1581 jusqu'à la fin de 1587, comme le montrent les constantes alarmes de l'administration communale.

On trouve dans le registre des décès, à la date de 1583, cette note :

« NOTA. Despuys la fin du moys de septembre le présent registre a cessé ; pour doubte de la contagion, jusqu'à la Saint-Martin. »

L'inscription des décès a donc été suspendue pendant six semaines.

Immédiatement après, vient l'acte de décès suivant :

« Le douziesme de novembre alla de vie à trespas maître Anthoine Mascarron, apothicaire de Villefranche, et a esté escevely au cœur de la grande esglise, et audevant le grand houstel de la dicte esglise. »

On peut s'étonner, après les rigoureuses mesures précédemment prises, d'une telle infraction aux règles les plus élémentaires de l'hygiène, et commise par la volonté d'un adepte de l'art médical.

L'année suivante, une assemblée tenue au milieu de l'été, nous montre encore la peste en pleine activité dans la ville.

« Dans l'assemblée du 18 juin 1584, a esté proposé par le dict sieur Homan, à cause l'augmentation de la contagion dans la ville de Villefranche, et que les gens sis en l'*hospital neuf* (1) de la dicte ville atteints de la contagion,

(1) Nom que l'on donnait indifféremment, avec celui de *la Quarantaine*, à l'hôpital des pestiférés.